

Cet aveu est certainement l'effet d'une trop grande indulgence. La comédie n'a aucune prise, pas même celle du ridicule, sur des vices brillans & accrédités par la mode, sur des vices qui semblent tenir au caractère national & que tout l'art du poëte ne peut rendre odieux ni ridicules. Quel courtisan françois (dit un critique judicieux dont nous empruntons ici le langage), en dépit de toutes les comédies faites & à faire, rougira jamais d'être un aimable libertin, un homme à bonnes fortunes? Tous les pinceaux de *Thalie* pourroient-ils jamais nous présenter, sous des traits hideux & ignobles, ce faste imposant, cette noble prodigalité d'un seigneur qui se ruine en ruinant les autres? La scène comique n'a point de traits contre l'excès du luxe & de la mollesse, contre l'infidélité conjugale, contre l'ambition, &c. On peut moraliser infructueusement sur les vices de cette espece, mais on ne peut les ridiculiser; ils sont sous la protection du public: en offrir une image fidelle ce n'est pas les corriger, c'est les renforcer, c'est les rendre plus séduisans & plus contagieux.

Mais si le théâtre ne ridiculise pas, à beaucoup près, tous les vices, il est bien constant qu'il n'en corrige aucun. Pour détruire les vices il faut détruire l'idée de bonheur que l'homme corrompu y attache; il faut lui offrir des motifs supérieurs qui puissent contrebalancer & vaincre l'effort des passions; cette instruction & ces motifs ne sont pas du ressort de la comédie. — Les aya-